

AVIS EMIS PAR LE COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADEMIQUE

Réunion du 13 octobre 2017

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
<p><b>Avis n°1/2 : FSU - FO – UNSA <u>Imputabilité accident de trajet</u></b></p> <p>Les représentants des personnels demandent que le refus d'imputabilité au service de l'accident de trajet de M. Cayrol soit reconsidéré par M. le Recteur.</p> <p><b>Avis n°2/2 : FSU / FO / UNSA <u>Contrats aidés</u></b></p> <p>Les représentants des personnels au CHSCT Académique alertent l'administration de l'impact sur les conditions de travail de la suppression brutale des contrats aidés dans les écoles et les établissements du second degré. Ils demandent que des emplois pérennes soient attribués afin de compenser ces suppressions, actées ou à venir, à la hauteur des besoins.</p>	<p>Après ré-examen de la situation, l'instruction du dossier d'accident de trajet est conforme à la réglementation. La décision initiale est maintenue.</p> <p>Monsieur le secrétaire général a demandé aux secrétaires des 4 CHSCTD, lors de la réunion d'harmonisation des CHSCT le 29 09 2017, d'étudier l'impact de la suppression des contrats aidés 1<sup>er</sup> degré sur les conditions de travail des directeurs d'école.</p> <p>Les retours de ces instances (analyses et propositions) sont attendus pour février/mars 2018 et seront présentés en CHSCTA.</p> <p>Pour le recteur et par délégation le secrétaire général de l'academie <b>Pascal MISERY</b></p>